



Signature de bail par mon frère à la place de mon père âgé de 92

Par **lisbeth53**, le **28/11/2014** à **21:28**

bonsoir,

Suite au décès de mon père, à l'âge de 92 ans, je suis devenue propriétaire d'une maison occupée par un locataire. Le bail incomplet n'a pas été signé par mon père, mon frère cadet qui s'occupait de lui, a signé à sa place et a loué la maison à un boulanger en faillite (expulsé) et sans revenu. D'ailleurs, le premier mois de loyer a été réglé par sa mère ainsi que la caution. Mon frère qui tient un bar, a en échange de services dans son commerce, compensé des loyers, il a même obtenu de ce locataire une camionnette neuve dissimulée à sa faillite, enfin magouille sur magouille.

Toujours est-il que ce locataire, a passé 3 ans dans la maison sans chauffer ni entretenir, je n'ai pu lui donner congé 6 mois avant le renouvellement du bail(bail renouvelable le 01/08/2014 et mon père est décédé le 8 février).

A ce jour il m'est redevable du loyer de novembre, sa ligne téléphonique est suspendue momentanément, il est injoignable, volets baissés toute la journée mais il est présent le soir il y a de la lumière.

Je sais que si ça ne s'arrange pas, je suis dans une galère, procédure judiciaire très couteuse et demandant beaucoup de patience.

Je voudrais savoir si je peux revenir sur l'origine de cette location pour abus de confiance envers une personne âgée, avec la complicité de mon frère.

Je ne sais pas dans quel sens me diriger. Peut-être pourriez-vous me dire comment m'en sortir à part mettre une procédure d'expulsion en temps utile en route.

Merci d'avance,
Cordialement